

Charte d'utilisation des réseaux sociaux

1. Généralité

Lorsqu'elle publie du contenu sur les comptes Facebook, Instagram, Linkedin ou WhatsApp¹ de la Maison de quartier des Faverges (MQF), la personne accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte. Elle s'engage à la respecter lors de chacune de ses visites. Cette charte a pour but de rappeler les règles d'utilisation et de bonnes pratiques applicables lors de toute interaction de la part des personnes sur ces plateformes de communication (publication, réaction, commentaire, etc.), ceci en complément des conditions générales d'utilisation adoptées par chaque prestataire et de la législation en vigueur.

2. Réseaux sociaux

La présence de la MQF sur les réseaux sociaux vise à créer des espaces d'échanges et de contributions. La MQF encourage la participation, la discussion, le dialogue et l'échange d'idées sur ces plateformes ouvertes à tous les publics intéressés par l'animation socioculturelle et les activités de la MQF en général. L'objectif est de développer une communauté en ligne conviviale, lui permettant d'être informée et de se rencontrer au sein d'un espace public au travers de commentaires, vidéos, photos ou liens. Ces plateformes se veulent être un complément aux rencontres et échanges qui ont lieu au sein de la MQF.

3. Droits et devoirs de la personne

Nous invitons la personne à faire preuve de courtoisie et de modération dans l'ensemble de ses propos. Toute utilisation des réseaux sociaux de la MQF doit se faire dans le respect des lois en vigueur. Sont notamment interdites, toutes les interactions :

- menaçantes, insultantes, injurieuses, diffamatoires, incitant à la violence, pornographiques, obscènes ou discriminantes envers une croyance, une origine ethnique, un sexe ou une orientation sexuelle ou renvoyant à un lien incluant ce type de contenu;
- qui ne respecteraient pas la vie privée ou porteraient atteinte au droit à l'image et comprendraient, par exemple, des données à caractère personnel sans le consentement de la personne concernée (numéro de téléphone, adresse, photo, etc.);
- qui ne respecteraient pas le droit de propriété intellectuelle de tiers (par exemple, utilisation d'œuvres sans l'accord de ses ayants droit);
- comprenant un message publicitaire, à caractère commercial ou menant à des sources de désinformation avérées ;
- comprenant le détournement d'une publication à des fins commerciales, publicitaires, politiques, religieuses ou sectaires.
- hors sujet ou incompréhensibles ;
- visant à discréditer les autres commentaires et publications dans un but non constructif.

De plus, nous vous remercions de ne pas publier vos coordonnées et informations personnelles.

¹Liste non exhaustive.

4. Modération

Les commentaires sont lus a posteriori par l'équipe de la MQF, responsable de la gestion des réseaux sociaux. Tout commentaire répondant aux catégories énumérées dans la liste non exhaustive ci-dessus ou contraire aux valeurs prônées par la MQF est susceptible d'être immédiatement signalé et supprimé sans préavis.

La personne ne respectant pas ces règles de manière répétée pourra être exclue des réseaux sociaux de la MQF.

5. Responsabilité

Dans la mesure où la modération a lieu a posteriori, la MQF ne peut exclure des interactions contraires aux principes qu'elle prône, de même qu'elle ne peut garantir la véracité des propos contenus dans ces interactions. Elle ne saurait être tenue pour responsable des interactions publiées par les internautes sur les réseaux sociaux de la MQF. Ces interactions sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs ou, le cas échéant, des personnes qui les relaient.

6. Signalement

Toute personne peut signaler à la MQF² toute interaction qu'elle juge contraire aux principes prônés par cette charte. Toute personne peut également signaler directement un contenu auprès de chaque réseau social. Cette procédure peut être exercée de manière parallèle ou alternativement à la procédure de signalement auprès de la MQF. Cette dernière se réserve également le droit de signaler à chaque réseau social toute interaction qui contreviendrait aux conditions générales adoptées par ces sociétés.

2 / 2 Version : 04.02.2024

² Les personnes qui désirent effectuer un commentaire ou un signalement concernant des contributions sur les comptes officiels de la MQF sont invitées à envoyer un mail à <u>info@faverges.ch</u>.